



RÉSIDENCE AUTONOMIE

Bienvenue à Clairvaux-les-Lacs!



Présentation

La résidence autonomie, située dans un écrin de verdure au bord du lac de Clairvaux jouit d'un cadre exceptionnel. Chaque logement bénéficie d'une vue sur le lac et de la douceur du soleil. La Résidence des Lacs offre un environnement rassurant et sécurisé. Le repas de midi est proposé tous les jours de l'année et une permanence téléphonique est accessible 24h/24. De plus, notre personnel apporte quotidiennement sa disponibilité et son écoute bienveillante. Pour leur confort, nos résidents ont accès librement à une salle de restaurant, une bibliothèque, un salon de coiffure, des espaces de rencontre et des espaces verts. Pour ceux qui le souhaitent, de nombreuses animations sont proposées très régulièrement (loto, repas thématique, chant...). Dès 60 ans, vous pouvez intégrer la Résidence des Lacs. Tout est mis en œuvre pour que vous vous sentiez comme « à la maison ». Vous installez vos meubles et vous gardez votre indépendance. Les espaces de vie sont propices aux échanges et à la convivialité.

" Nous avons à cœur que la Résidence des Lacs soit un lieu d'accueil et d'échange où la qualité des services favorisent le bien-vivre de nos résidents. " Sandra Viret, directrice

Services

La Résidence des Lacs vous permet de bénéficier des services à domicile habituels (coiffeur, esthéticienne, infirmière, médecin, pédicure, aide à domicile, épicier...).

Les espaces de vies sont adaptés aux séniors et permettent de rompre avec l'enlui, la solitude et l'isolement.

Vous pouvez vous installer à la Résidence des Lacs de façon permanente ou temporaire (convalescence, absence de la famille, séjour saisonnier...).

Les résidents peuvent adresser une demande d'APL à leur Caisse d'Allocations Familiales. Un appartement meublé est disponible pour tester la résidence autonomie avant de s'engager. Avant l'inscription, la visite du futur résident reste obligatoire.



Tarifs 2020

Loyer

T1 :	26,90 € / jour
T1 Bis :	28,85 € / jour
T2 :	34,54 € / jour
Chambre d'hôte :	34,89 € / jour

Charges mensuelles*

1,22 € / jour

Médicaments

10 € / semainier

Le semainier est préparé par une infirmière libérale

SÉJOUR PERMANENT ET TEMPORAIRE

Repas

Petit-déjeuner :	2,88 €
Repas résident :	10,20 €
Invité :	13,90 €
Enfant -12 ans :	gratuit

*taxe ordures ménagères, eau et assainissement, assurance dommages aux biens et petit entretien.

L'électricité et la téléphonie sont à la charge du résident.



Sandra VIRET

Directrice d'établissement



residencedeslacs@mutualite-39.fr



03 84 25 26 87



RÉSIDENCE AUTONOMIE

La Résidence des Lacs
1 chemin du Langard
39130 Clairvaux-les-Lacs



www.mutualite-39.fr

SANTÉ
BIENS MÉDICAUX
MÉDICO-SOCIAL



www.mutualite-39.fr



**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT
JURA